

Quels futurs critères pour entrer à l'université ?

Sujet explosif, les « prérequis » sont au centre de la réforme promise par Emmanuel Macron. Obligatoires ou facultatifs, nationaux ou locaux... De multiples questions sont à trancher

Entre les milliers de bacheliers encore sans affectation et l'arrivée des étudiants dans les universités, submergées, la rentrée universitaire commence sous haute tension. Alors que plusieurs syndicats étudiants et enseignants appellent à la mobilisation nationale contre la « loi travail XXI » mardi 12 septembre, un dossier explosif arrive sur la table du gouvernement: la réforme de l'entrée à l'université, qui s'appliquera dès 2018. Avec l'épineuse question de la sélection.

La négociation lancée avec la communauté universitaire passe à la vitesse supérieure lundi 11 septembre, avec les premières réunions des groupes de travail, qui rendront leurs propositions fin octobre. L'un d'eux va plancher sur cette question cruciale de l'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur. Emmanuel Macron a pris l'engagement de remplacer le tirage au sort, utilisé jusque-là pour départager les candidats lorsqu'ils sont trop nombreux à l'entrée des licences, par l'instauration de « prérequis ». Un concept flou au sujet duquel d'importantes lignes de fracture apparaissent déjà, laissant augurer d'un consensus difficile autour de cette question centrale: quelles règles interviendront à l'avenir pour avoir sa place à l'université ?

Obligatoires ou non ? Pour les deux principales organisations étudiantes – la FAGE et l'UNEF –,

« Une règle uniforme et rigide serait

**totale-
ment
inadaptée »**

FRÉDÉRIC DARDEL
président de l'université
Paris-Descartes

mais également plusieurs syndicats d'enseignants du supérieur, tel le SGEN-CFDT, il n'est pas question que les futurs critères constituent une condition d'entrée à l'université, qui s'ajouterait à l'obtention du bac. C'est une ligne à ne pas franchir, sous peine de mobilisations, préviennent les syndicats étudiants, qui y verraient l'introduction d'une « sélection déguisée ». Ces prérequis ne peuvent être qu'informatifs, le dernier mot devant toujours revenir au bachelier.

« Un prérequis informatif, ce n'est pas un prérequis, balaie à l'extrême opposé François Germinet, de la Conférence des présidents d'université (CPU). Sinon, il faudra m'expliquer comment on met fin au tirage au sort ! » « Cela ne servira pas pour autant à exclure, précise-t-il. Un lycéen qui ne remplit pas les conditions devra se voir proposer une solution alternative. »

Les premières pistes avancées par le gouvernement permettent jusqu'ici à ces positions antagonistes d'espérer avoir gain de cause. N'est-ce pas la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, qui a affirmé qu'elle ne préparait pas une réforme de la sélection à l'université ? Elle a pourtant, dans le même temps, dressé de premières hypothèses de prérequis qui ressemblent à s'y méprendre à des critères de sélection, tels que les notes du lycéen, sa motivation ou encore ses enga-

gements en dehors du lycée.

Inclus ou non dans APB ? Ces signaux ambigus se retrouvent également quant à l'avenir de la plate-forme d'Admission post bac (APB), qui répartit les candidats dans l'enseignement supérieur. D'après les prises de parole de Frédérique Vidal et de son homologue de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, le système vit ses dernières heures. Derrière la formule choc, une profonde remise à plat de l'outil informatique est promise par les deux ministres. Ce qui pourrait laisser entendre que les futurs prérequis seront pris en compte pour attribuer les places.

« Mais les prérequis informatifs ne nécessitent pas de modifier quoi que ce soit dans l'algorithme d'APB », pointe Jimmy Losfeld, de la FAGE. Sa consœur à la tête de l'UNEF, Lili Le Bas, se dit ainsi déjà « sceptique et inquiète » quant aux desseins du ministère.

Des critères de quel type ? Au-delà de cette pomme de discorde initiale, la nature même de ces futurs prérequis fait débat. Type de baccalauréat (général, technologique, professionnel), notes dans certaines matières, dossier général avec les activités extrascolaires... de multiples configurations sont possibles.

Pour les doyens de sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps), filière la plus touchée par le tirage au sort cette année avec plus de 30 000 premiers vœux de candidats pour seulement 16 000 places, il serait nécessaire d'évaluer les compétences scientifiques, littéraires, sportives, mais aussi les

engagements associatifs des candidats. Un examen multi-critères qui permettrait de donner de véritables chances de réussite aux étudiants, prônent-ils, alors qu'à peine quatre sur dix passent

actuellement le cap de la première année.

Mais aller si loin dans les critères n'est pas anodin, avec le risque d'aboutir à une forme de sélection sociale, écartant les moins armés, non seulement sur le plan scolaire mais aussi quant aux compétences acquises en dehors de l'école. Pour la CPU, il vaudrait mieux se limiter à vérifier que le candidat a suivi certaines matières durant ses années de lycée. Par exemple des enseignements en biologie pour entrer en licence de sciences de la vie ou en Staps.

Propres à chaque université ?

Au contenu de ces prérequis s'ajoute enfin la question de leur échelle: seront-ils fixés au niveau national ou bien chaque université pourra-t-elle les définir à sa manière ? Pour les présidents d'université, cette liberté doit être laissée à chaque établissement. Une licence de sciences de la vie à Marseille pourrait ainsi demander des critères d'entrée différents de ceux exigés à Lyon. « Une règle uniforme et rigide serait totalement inadaptée, défend Frédéric Dardel, à la tête de l'université Paris-Descartes. Certaines licences ont des colorations différentes d'un territoire à l'autre. » Et de citer l'exemple de la psychologie, qui nécessite dans son établissement des connaissances en biologie, quand la même licence à Paris-Diderot est bien plus tournée vers les sciences sociales.

Mais d'autres universitaires pointent le risque de voir se développer une université à deux vitesses, certaines licences pouvant se lancer dans des critères plus élitistes que d'autres. « *L'inégalité entre les diplômés, c'est déjà ce qui existe aujourd'hui* », réagit le président parisien.

Quelle alternative pour les ruraux ? Reste à savoir ce qui sera proposé comme alternative à ceux qui n'auraient pas les prérequis pour rejoindre l'université, au pays où l'accès à l'enseignement supérieur est un droit pour tout bachelier. Année de remise à niveau ou de propédeutique, li-

cence professionnalisante en trois ans... les hypothèses foisonnent. La ministre a déjà promis une augmentation du nombre de places en BTS et DUT, visant directement les bacheliers technologiques et professionnels qui se dirigent le plus souvent par défaut à l'université, avec des taux d'échecs immenses.

Mais l'ampleur du boom démographique et de l'augmentation de la poursuite d'études nécessite des solutions d'une envergure sans commune mesure. Entre 20 000 et 40 000 étudiants supplémentaires rejoignent chaque année l'université depuis déjà trois ans, avec un pic pro-

mis... en 2018.

L'ensemble de la communauté universitaire est sur ce point unanime : les prérequis ne pourront résoudre la question du nombre de places à augmenter, sauf à exclure des bataillons de bacheliers de l'enseignement supérieur. Un investissement d'un milliard d'euros de plus par an est demandé par la plupart des syndicats. Là encore, les contradictions du nouveau gouvernement inquiètent : si Frédérique Vidal promet que le budget 2018 reflètera la priorité affichée pour son secteur, pour l'instant 331 millions d'euros ont été coupés en 2017. ■

CAMILLE STROMBONI

Avec 1 000 étudiants en plus, à Strasbourg on pousse les murs

Cours en visioconférence ou le samedi, amphis dédoublés, « TD » supprimés ou surbookés... Il a fallu trouver des solutions

REPORTAGE

STRASBOURG - envoyée spéciale

C'est complet ici ! » Une étudiante pétillante, affublée d'une blouse blanche, accueille les nouveaux venus en licence de sciences de la vie. Eux sont quelque peu déboussolés. Ce 5 septembre, le plus grand amphithéâtre de l'université et ses 680 places ne suffisent pas à faire entrer tout le monde. C'est à l'étage qu'ils suivront le cours, en visioconférence.

L'université de Strasbourg doit accueillir un millier d'étudiants supplémentaires, et partout cela coïncide. L'établissement a décidé, en urgence cet été, de pousser les murs dans des filières déjà débordées, comme les sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) et la psychologie, afin d'éviter le tirage au sort qui devait écarter des candidats demandant ces licences en premier vœu. Plus de 200 places supplémentaires ont été ouvertes sur la plate-forme d'Admission post bac (APB) à la mi-juillet, avec la promesse de l'Etat d'une aide exceptionnelle de 1500 euros par étudiant pour l'établissement.

« *La rentrée est très tendue, reconnaît le président, Michel Deneken. Cela ne peut être une solution à long terme. Il n'est pas besoin d'être Prix Nobel pour comprendre qu'on ne peut réussir dans de bonnes conditions à passer de 43 000 étudiants à 51 000 en huit ans, avec le même budget, le même nombre d'enseignants et les mêmes mètres carrés.* »

De l'autre côté du campus verdoyant, à l'Institut Le Bel, le doyen de la faculté des sciences du sport annonce immédiatement la couleur aux nouveaux arrivants. « *On n'a jamais vu autant d'étudiants, c'est une rentrée historique, on relève le challenge, mais le prix à payer va être lourd* », clame Jean

Saint-Martin, pour la seconde fois de la matinée, puisque, désormais, tous les cours de première année sont dédoublés. Autre nouveauté, plutôt désagréable pour les étudiants : des enseignements auront lieu le soir et le samedi. L'annonce ne manque pas de provoquer un certain brouhaha dans l'amphi. Nombreux sont les étudiants de Staps qui ont une activité en club sportif le week-end.

Casse-tête

A la sortie, certains sont un peu sonnés. Mais le soulagement domine, après les frayeurs estivales. « *J'ai vraiment eu de la chance d'avoir une place* », se réjouit Logan, 21 ans, écarté par le tirage au sort, qui a passé plusieurs semaines en liste d'attente, avant de décrocher sa place.

Le casse-tête pour trouver des enseignants et des équipements sportifs a duré une grande partie de l'été pour les équipes pédagogiques.

« On relève le challenge, mais le prix à payer va être lourd »

JEAN SAINT-MARTIN
doyen de la faculté
des sciences du sport

ques, qui procèdent encore aux derniers ajustements, recrutant un vacataire en badminton par-ci, décrochant un créneau horaire en plus dans les piscines de la ville par-là. Et le pire ne s'est pas produit : une centaine d'étudiants supplémentaires sont venus s'inscrire en Staps, alors qu'ils auraient pu être deux fois plus, d'après les places ouvertes sur APB.

La rentrée est déjà bien engagée, les équipes s'affairent encore à trouver des salles. « *La chasse aux amphis se poursuit* », reconnaît la

responsable du service de la scolarité des sciences de la vie. Si ses effectifs restent stables en première année, c'est l'augmentation en deuxième et troisième années de licence qui pose désormais problème, avec un afflux d'étudiants continu depuis cinq ans.

Dans le premier cours de prérentrée de psychologie, c'est la cohue, avec des travées remplies d'étudiants dans le vieil amphithéâtre défraîchi. « *Ça change du lycée, note sobrement une étudiante. Mais ce n'est pas possible, on ne peut pas suivre un cours comme ça.* » La promotion sera dédoublée durant le reste de l'année.

Avec une centaine d'étudiants de plus, portant les effectifs à 700 en première année de psychologie, impossible de faire autrement. Les travaux dirigés débordent eux aussi largement : les groupes vont atteindre 55 personnes. « *Nous sommes obligés de faire du surbooking, en partant du principe qu'as-*

sez vite certains ne viendront plus », reconnaît la doyenne de psychologie, Eva Louvet. Ces cours censés se dérouler en petits effectifs sont de toute façon devenus quasi inexistantes dans les emplois du temps de première année. « *Nous avons préféré dégrader les conditions d'enseignement pour donner une chance à tous d'avoir une place* », explique la doyenne.

Pression supplémentaire pour les équipes, les centaines de mails et de coups de fil désespérés qui continuent d'affluer après la rentrée de la part de candidats insatisfaits qui rêvent d'entrer en psychologie. « *C'est le plus dur, lâche la professeure de psychologie sociale, impuissante. Nous sommes coincés dans un système bourré de contradictions : on sait qu'après, il n'y a ni les débouchés en master ni sur le marché du travail. On ne peut qu'attendre que le système implose, ça ne peut continuer comme ça.* » ■

C. ST.

Les bacs pro et techno, naufragés d'APB

Dans les salons de rentrée, ils se tournent vers les écoles privées

Trouver une école, «c'est stress», raconte Cheyenne, néo-bachelière. Titulaire d'un bac professionnel action commerciale, mais recalée par le système d'Admission post bac (APB), la jeune fille recherche un établissement en parcourant le Salon Studyrama de la rentrée étudiante, vendredi 8 septembre, à la Cité universitaire, à Paris. Comme elle, ils sont encore 3 000 naufragés d'APB, titulaires d'un bac technologique ou professionnel pour la plupart, sans orientation, alors que l'heure de la rentrée a, pour beaucoup, déjà sonné. Comme elle, ils sont des centaines à devoir examiner les solutions proposées par l'enseignement privé et payant, quitte à mettre à contribution leur famille ou à s'endetter.

Cela ira mieux demain ! C'est en substance le message du gouvernement à ces jeunes en détresse. Frédérique Vidal, la ministre de l'enseignement supérieur, a affirmé sa volonté, pour la rentrée 2018, d'augmenter de manière «substantielle» le nombre de places. Cent mille ouvertures dans les filières courtes, c'était aussi une promesse d'Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle.

«Et nous ? D'ici à l'an prochain, on reste chez nous sans rien faire ?», interroge Iheb, 19 ans, bac technologique sciences et technologies de laboratoire (STL) en poche, obtenu au lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). L'option pourrait en tenter certains. «Mais non ! Nos parents nous ont mis trop la pression. On cherche une école», poursuit Marina, qui, avec Cheyenne, Rahyan et Alexis, a passé sa dernière année au lycée Cognac-Jay

d'Argenteuil (Val-d'Oise). C'est ensemble qu'ils ont obtenu leur bac action commerciale. Et ensemble qu'ils ont été éconduits par le système APB.

Leur souhait : «Un BTS MUC [Management des unités commerciales], s'enthousiasme Rahyan, ou peut-être un BTS NRC [Négociation et relation client].» C'est ce que la petite bande avait demandé parmi une douzaine de vœux déposés sur le système d'orientation. Pas un n'a été retenu.

«Il n'y a plus de miettes»

Débordé par l'afflux de 40 000 étudiants supplémentaires pour cette rentrée, APB a calé, livrant aux bacheliers les moins armés une fin de non-recevoir. Qu'ils aient obtenu un bac gestion, santé, action commerciale... Dina, Yacut, Wedji ont reçu la même réponse en juin comme lors de la procédure complémentaire qui se clôture fin septembre : «Pas de place.» «Nous ne sommes pas retenus dans les formations que nous demandons car des bacs S et ES, qui eux-mêmes n'ont pas été retenus dans des filières plus sélectives, se rabattent sur les filières courtes et sont sélectionnés», analyse Alexis. Nous, nous arrivons derrière et on a les miettes. Maintenant il n'y a plus de miettes.»

Dans les Salons de rentrée étudiante, il y a également ceux qui se sont vu attribuer une affectation improbable, éloignée ou déconnectée de l'orientation souhaitée. Maeva, 18 ans, a obtenu un bac sciences et technologies de la santé et du social (STSS) au lycée Rabelais à Paris (18^e). APB lui propose de poursuivre en BTS à Coulommiers, en Seine-et-Marne, soit trois heures de transport quoti-

dien. «Ce n'est pas gérable», a tranché sa mère.

Enfin, il y a ceux qui savent que le choix de l'algorithme les conduit à l'échec. Sonya, 18 ans, a obtenu son bac sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) au lycée Camille-Claudel de Pontault-Combault (Seine-et-Marne). Rencontrée samedi 9 septembre au Salon de l'étudiant de la rentrée, porte de Champerret, à Paris, elle ne cache pas sa colère : «En seconde, j'ai suivi l'avis de mes professeurs pour le choix de mon bac. J'ai logiquement demandé une inscription en BTS MUC et NRC. J'ai encore suivi leurs conseils en inscrivant parmi mes vœux une licence. Je n'ai pas eu de BTS, mais une place à la fac en langue étrangère appliquée (LEA) dont je n'ai jamais voulu.» Isabelle, sa maman BCBG, ne peut s'empêcher de lâcher : «Ce système est merdique.»

Wedji, 18 ans, bac STL à Saint-Denis, n'a obtenu aucun des BTS chimie qu'il a sollicités. Il est admis dans une fac de lettres. «On sait que cela ne va pas marcher», s'inquiète-t-il, plus clairvoyant que le système qui lui a fait cette offre. Difficile de s'étonner si le taux d'échec en première année de licence est abyssal : seuls 40,1 % des étudiants inscrits en licence passent en deuxième année.

Pour mettre fin à sa «galère», et en attendant un système d'orientation plus performant, son camarade de classe Iheb, qui rêvait d'une première année commune aux études de santé (PACES), mais a été affecté en géographie et aménagement, envisage de «faire une année sympathique.» Wedji sourit et corrige gentiment : «Sabbatique.» ■

ERIC MURIEL

LES CHIFFRES

39 700

candidats supplémentaires

C'est le nombre de candidats en plus qui ont frappé aux portes de l'enseignement supérieur cette année, sur la plate-forme d'Admission post bac. Soit une hausse de 5 %. Parmi eux, des bacheliers, pour les deux tiers, et des étudiants en réorienta-

tion. Depuis trois ans, l'université accueille entre 20 000 et 40 000 étudiants supplémentaires à chaque rentrée, sous l'effet du boom démographique et de l'augmentation de la poursuite d'études.

3 000

bacheliers sans affectation

C'est le nombre de titulaires du bac qui sont encore dans l'attente d'une affectation, début septembre. Ils sont issus en

grande majorité des filières technologiques et professionnelles. Ils étaient 4 500 le 17 août.

6 %

de réussite en licence

C'est le taux, extrêmement faible, de réussite en licence en quatre ans des bacheliers professionnels. Ces derniers se retrouvent le plus souvent à l'université par défaut, faute d'avoir obtenu une place en BTS.